



Julien Buchet

La propriété intellectuelle des parties non documentaires de cet ouvrage, ainsi que des transcriptions personnelles, revient à Julien Buchet. « Sources documentaires sur la Bête du Lyonnais » est diffusé libre de droits de reproduction pour toute personne et tout support, sous condition que le nom de l'auteur soit mentionné comme tel.

# Introduction

---

La sortie du livre de Michel Louis sur la Bête du Gévaudan (1992) a été mon premier frisson sur une affaire à la fois terrible, mais aussi fabuleuse, de l'histoire de France. Cette lecture m'a rapidement conduit, comme tant d'autres « mordus », à essayer de comprendre ce qui pouvait bien avoir secoué nos campagnes de Margeride au crépuscule de la monarchie.

Cette époque est également celle qui a vu l'émergence d'Internet. En quelques années, j'ai pu avoir la chance de discuter avec d'autres passionnés à travers le pays. Ce formidable outil de communication nous a permis d'échanger nos réflexions à distance avec ceux qui effectuaient un travail de fourmis sur le terrain. Quelques années plus tard naissait la *Gazette de la Bête*, un simple fichier annonçant les dernières découvertes sur le sujet à une liste de diffusion encore relativement réduite. Je n'en faisais pas encore partie. Il me fallut attendre 2006 pour découvrir ce travail, en même temps que le *Yahoo Group* qui venait d'être créé.

En 2008, Alain Bonet nous offrait son précieux recueil de sources historiques sur la Bête du Gévaudan. Déjà à cette époque, le document atteignait les 500 pages. La masse d'information contenue en faisait une véritable mine d'or, qui lui valut d'être utilisée par les historiens travaillant sur le sujet.

C'est à cette même époque que j'avais commencé à lancer des études plus approfondies. Dans ma quête, j'ai lu de nombreux ouvrages, consulté les documents d'époque, visité le terrain. Puis, en 2011, un ajout du chronodoc éveilla ma curiosité. Il s'agissait de l'acte de décès de Anne Taquet (22/10/1763) des alentours de Laval, dans le Dauphiné.

Les *bestieux* savent de longue date que la Bête du Gévaudan n'est pas un fait unique dans l'histoire de France : d'autres régions ont eu leurs bêtes, phénomènes expliqués ou non. Mais voilà que l'on pouvait rapprocher désormais une attaque proche des descriptions faites de la Bête du Gévaudan de la région du Dauphiné où, moins de dix ans plus tôt, d'autres Bêtes avaient attaqué.

Prenant le pas sur Alain Bonet, je tente à travers le présent ouvrage de présenter l'ensemble des documents à notre disposition sur cette histoire de Bête du Lyonnais. Je ne doute pas que cette affaire, moins célèbre que celle du Gévaudan, a fait l'objet de moins de recherches historiques. Tout reste donc à faire et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Julien Buchet, le 14/03/2012

# Notes explicatives et sources

---

Le texte est codé selon 5 couleurs :

Documents officiels d'époque, ou affirmation basée sur. Les transcriptions sont indiquées en *italique* et entre guillemets.

Documents non-officiels d'époque, ou officiels postérieurs aux attaques.

Historiens, pas de documents d'époque en ma possession ou présentés.

Contexte historique.

Commentaires personnels, sources non évaluées.

Afin de faciliter la consultation des documents d'époque retranscrits, j'ai été amené à rectifier et normaliser l'orthographe et la ponctuation. Les noms propres ont également reçu une majuscule. Les ajouts ou commentaires au document sont signalés entre crochets. Afin de localiser plus facilement les lieux où se déroulent les événements, l'orthographe des lieux-dits a été rectifiée pour correspondre, lorsque cet endroit a été localisé, à son appellation actuelle.

Par facilité, on a employé le terme « Bêtes » pour les animaux désignés comme responsables des attaques (les témoignages rapportant une ou deux bêtes). Cela ne préjuge ni de la nature ni de l'identité de l'agresseur réel de chaque attaque, ni du nombre effectif total d'agresseurs.

Les heures données, sauf mention contraire, sont celles de l'époque, c'est-à-dire à l'heure solaire (décalage d'une à deux heures par rapport à notre heure actuelle).

Une liste des protagonistes est donnée à la fin de la chronologie.

Lorsqu'une source autre qu'une référence aux archives départementales est mentionnée entre crochets, elle concerne les documents suivants :

<i>Référence</i>	<i>Ouvrage</i>
Brietton	Bilan dressé par le curé Brietton dans le registre paroissial de Sourcieux-sur-l'Arbresle en 1757.
Moriceau	Jean-Marc Moriceau, <i>Histoire du méchant loup</i> , ed. Fayard 2007
Moriceau2	Jean-Marc Moriceau, <i>La Bête du Gévaudan</i> , ed. Larousse 2009
RdL501	<i>Revue du Lyonnais</i> , n°501, 1886
DNDx	Documents non datables et non référencés, voir la liste après la chronologie.
IllustrationX	Illustration donnée après la chronologie

# Chronologie

---

## 1754

---

### Printemps 1754

**Avril à juillet** Premières escarmouches de la guerre de sept ans.

**15 mai** Henri-Léonard Bertin, intendant de Roussillon, est nommé intendant de Lyon, en remplacement de Bonaventure Rossignol, décédé.

### Juin 1754

**5 juin** Pierre Morel, 5 ans, est enlevé au milieu de ses frères par un loup dans les Bruyères de Pouilly, paroisse de Denicé, où il gardait le bétail. Eventré dans le bois voisin, le petit Pierre Morel succombe à l'agression le lendemain. Il aurait sans doute été entièrement dévoré sans l'arrivée précipitée d'autres villageois. (Acte 06/06, [Moriceau])

- Moriceau date cette attaque du 4 juin 1754, mais d'après le curé de Denicé, l'attaque s'est produite le 5 et l'enfant n'est décédé que le lendemain.
- Denicé, dans le Beaujolais, est très largement en dehors de la zone de prédation de la Bête qui attaque par la suite entre Vienne et Meyzieu. Si Jean-Marc Moriceau le fait, devons-nous cependant rattacher cette attaque à la Bête du Lyonnais ?

**6 juin** Enterrement de Pierre Morel :

*« L'an mil sept cent cinquante quatre et le cinq juin, Pierre Morel fils de Jacques et de Constance Verrier, âgé de cinq ans environ, a été enlevé du milieu de deux de ses frères par un loup dans les Bruyères auprès du bois de Monsieur le Marquis de [Malval ?] et l'a trainé malgré les oppositions de ces deux enfants et de plusieurs personnes qui étaient pour lors auxdites Bruyères à la garde des bestiaux dans le dit bois, où il l'a éventré, et où il sauroit sans doute entièrement dévoré sans un bruit tumultueux de cette [jeunesse ?]. Il est mort sur les cinq heures du soir [en marge : le six du même mois] et a été enterré à Pouilly par moi curé soussigné, monsieur [Flamant ?] curé dudit Pouilly se trouvant indisposé. En foi de quoi ai signé. De la paroisse de Denicé, Manzon Curé. ».* (A.D. Rhône, 74 GG 3)

### Juillet 1754

**17 juillet** Claudine Tardif, 45 ans, femme de Julien Cotin, est retrouvée dévorée sur le territoire de la paroisse de Villette-de-Vienne :

*« Claudine Tardif, épouse de Julien Cotin, morte ce jour d'hui, dix-septième juillet, dévorée des bêtes féroces, n'ayant reçu aucun sacrement, âgée d'environ quarante-cinq ans ; a été enterrée dans le*

*cimetière de cette paroisse en présence de Maurice Treinet et Pierre Guinot, tous illettrés. Peyrard curé ».* (A.D. Isère, 9NUM/4E470/1E3)

- Claudine Tardif est la première victime recensée à ce jour, qui plus est c'est également la seule adulte.

**29 juillet**      Lettre de Guy-Joseph-Hély Emé, marquis de Marcieu :

*« Il s'est retiré dans ces bois depuis 3 ans des animaux voraces [...] depuis deux ans ils ont dévoré 10 à 12 bergers et depuis un mois ils ont dévoré encore une femme et un jeune enfant [...] »* [Moriceau]

## Août 1754

**3 août**      A 5h du matin, une tempête traverse le bas Dauphiné. Les vents violents, accompagnés du tonnerre et de la grêle, projettent au sol plus de mille pieds d'arbres à Crémieu et dans les paroisses alentours.

**8 août**      Madrin et sa troupe passent à Saint-Chamond.

Vers six heures du soir, François Beloud, 8 ans, est égorgé par sur le territoire de la paroisse de Luzinay. Le notaire royal de Vienne est dépêché sur place pour procéder à l'identification du corps. (acte, 09/08)

**9 août**      Enterrement de François Beloud :

*« Ce jour d'hui, neuvième août mil sept cent cinquante quatre a été enterré dans le cimetière de l'église paroissiale de Luzinay, François Beloud, fils légitime de Joachim Beloud et de Jeanne Grimand, résidents de ladite paroisse ; ledit François Beloud, âgé de huit ans, égorgé le jour d'hier sur les six heures du soir par une Bête féroce ; ensuite de l'identification qui a été faite par M<sup>e</sup> Jean-François Teste, notaire royal de la ville de Vienne, ce notaire greffier de cette communauté. En présence de sieur François Odou, forain de ladite communauté, & de Jean Lathuillez, laboureur de cette paroisse, qui l'ont ainsi certifié à nous curé soussigné. Le tout fait en présence de sieur Louis Bouteille, bourgeois de Lyon, résident de cette paroisse, & de Jean Piste, témoins requis. Lesdits sieurs Teste, Odou et Lathuillez signés avec ledit Bouteille, non ledit Piste pour ne savoir, de ce enquis et requis. & de sieur Jean-Pierre Teste, élève [illisible] du diocèse de Vienne. Teste. François Odou. Louis Bouteille. Teste. Lathuillez. Combe curé »* (A.D. Isère, 9NUM1/5E216/1)

- « Bête » est marqué d'une majuscule dans l'acte de décès.
- Le nom Lathuillez est orthographié Latuile par le curé.

**14 août**      Madeleine Joubert, de la paroisse de Regnié (aujourd'hui Régnié-Durette), est attaquée « par un ours ou un loup ». On ne retrouve plus que la tête et le cœur, le foie et les entrailles. (acte, 15/08, [Moriceau2])

- Comme Denicé, Regnié-Durette se situe dans le Beaujolais.

**15 août** Enterrement de Madeleine Joubert :

*Mention dans la marge : « Madeleine Joubert, qui a été dévorée par un ours ou un loup, n'ayant laissé que la tête et le cœur, le foie et les entrailles. ».*

*« Le quinze août an que dessus [1754] a été enterrée le lendemain de son décès Madeleine Joubert, fille de Claude [, vigneron ?] de Régnié, & d'Antoinette [illisible]. Ont assisté au convoi Antoine Joubert & Pierre Joubert & autres, qui n'ont signé pour ne savoir, hors ledit Pierre Joubert qui a signé. Pierre Joubert, Robion curé ».* (A.D. Rhône, 165 GG 2)

- Je n'ai pas encore recherché l'acte de baptême de Madeleine Joubert pour connaître précisément son âge au moment de sa mort. Cet acte nous permettra peut être également de mieux lire le nom de famille de la mère.
- Il semble y avoir quelques confusions dans les noms de familles sur l'acte de sépulture : les noms sont orthographiés « Jobar », « Jubard »... Seule la signature de Pierre Joubert est suffisamment lisible pour avoir une certitude sur le nom de famille de ce dernier. Je pars donc du principe qu'il pouvait être l'oncle de la victime, qui se nomme par conséquent de la même manière (même si le curé mentionne « Madeleine Jobart »).

**23 août** Naissance à Versailles du futur Louis XVI.

**28 août** Instruction de M. de la Corderie pour MM. les officiers des Compagnies de Fusiliers et des traqueurs destinés à faire la battue des loups, ordonnée par M. le comte de Marcieu dans les premiers jours de septembre. [Cercle généalogie Mions]

Instructions du Marquis de Marcieu :

*« Messieurs les officiers et les bas officiers des fusiliers et ceux des traqueurs feront tous leurs efforts pour détruire dans leur peuple le fanatisme des loups-béroux [sic, loups-garous] et leur prouver que ce ne sont que des loups ordinaires qui malheureusement sont accoutumés à manger de la chair humaine et quand même il se trouverait dans les bois, ce que je ne crois pas, des loups-cerviers, des ours et tigres, il faut leur prouver que ce ne sont que des bêtes qu'un coup de fusil tue et qu'il est nécessaire de détruire. »* [Moriceau2]

## Septembre 1754

**10 septembre** Grande battue qui dure deux jours. Elle mobilise environ 2000 chasseurs de 26 paroisses différentes, répartis en compagnies de 50 hommes, chacune sous la responsabilité d'un notable. Un commandant de bataillon au régiment de Piémont, alors en garnison à Vienne, est placé à la tête de cette troupe [Moriceau]. La chasse commence à 4h du matin (heure solaire), elle a pour limite : Venissieux, Saint-Priest, Mions, Toussieu, Chandieu, Meyzieu, Luzinay, Seyssuel, Simandres et Symphorien d'Ozon. (AD. Rhône, registres paroissiaux de Mions 1754, 4 E 7802 ???). A 7h, les chasseurs ne sont pas encore en place, mais la ligne des traqueurs ne les attend pas. Pendant deux heures, la battue progresse en bon ordre, puis avec la fatigue, les hommes se mettent en file pour

contourner les fourrés les plus épais. Par les brèches ouvertes dans le front de marche, 16 loups s'échappent. En fin de journée, seule une jeune louve a été abattue. Des compagnies entières désertent la battue dans la nuit [Moriceau].

**11 septembre** La battue commencée la veille reprend à 6 heures et demie. Elle n'a pas plus de succès que la veille. Deux loups rencontrés dans l'enceinte forcent la ligne des traqueurs qui hésitent à s'engager dans les sous-bois. Après quatre heures de marche, on renonce à poursuivre et l'opération est un échec [Moriceau].

**12 septembre** Au lendemain de la battue, on constate de nouvelles agressions à Vaux-en-Velin et Bron [Moriceau].

## Octobre 1754

**23 octobre** Venant de Saint-Bonnet le Château, Mandrin et sa troupe entrent à Montbrison. Le soir, il est à Boën.

**24 octobre** Mandrin et sa troupe entrent à Charlieu.

## 1755

---

### Janvier 1755

Du 5 au 11 janvier 1755, il fait un froid si vif et si rigoureux que le monde n'ose sortir dans les rues. Le Rhône et plusieurs autres rivières sont gelés. La glace du Rhône est si forte qu'au port de Quirieu (en amont de Lyon) il passe plus de deux cent personnes durant l'espace de neuf jours consécutifs. On y fait même passer pendant ce temps là des tonneaux de vin sur des traîneaux. Le Rhône gèle sur presque toute son étendue, même jusqu'en Avignon. Le froid sévère reprend du 25 janvier au 6 février suivant, avec une force telle que plus de deux cent pieds d'arbres éclatent aux environs de Crémieu.

### Février 1755

**12 février** Christophe Cambria, 7 ans, est retrouvé dévoré sur le territoire de la paroisse de Sarcey. (acte, 13/02)

**13 février** Enterrement de Christophe Cambria :

*« Christophe Cambria, fils légitime d'Etienne Cambria, habitant de Baudy [lieu ?] de Sarcey, et de Claudine Charblanc ; âgé de sept ans environ, décédé d'hier, ayant été dévoré par une bête féroce. A été enterré dans le cimetière de l'église paroissiale de Sarcey par moi, soussigné, ~~en~~ le treizième février mil sept cent cinquante cinq, en présence de Jean Perrin et d'Hugues Berard, habitants dud[it] Sarcey, témoins requis qui n'ont signé, pour ne savoir de ce requis suivant. Bouvet ». (A.D. Rhône, 4 E 4737)*

- Un mot est inséré entre « Baudy » et « de Sarcey ». Je pense qu'il s'agit de « lieu ».

**27 février** Anne Tricaud, 14 ans, est dévorée sur le territoire de la paroisse de Savigny. Il ne reste d'elle que la tête toute décharnée et une partie des os, qu'on s'empresse d'enterrer :

*« Le vingt sept février mil sept cent cinquante cinq a été dévorée par une bête féroce qui n'a laissé d'elle que la tête toute décharnée et une légère partie des os, Anne, fille d'Antoine Tricaud, tisserand à St Bel, et de Marie Bonnet ; âgée de quatorze ans et environ un mois, étant alors domestique dans le domaine de Monsieur Ferrand, notaire à Lyon, ainsi que tout certifie les soussignés : Pierre [Senciau ?], Bernier Curé ». (A.D. Rhône, 175 GG 5)*

- L'acte ne donne pas la date de l'inhumation. On peut penser que l'enterrement a lieu le jour même.
- Le nom de famille du témoin, indiqué par sa signature, n'est pas facile à lire.
- On peut apprécier la différence d'écriture entre cette mention du curé et les autres enregistrements qu'il a fait dans le registre. C'est la première et unique victime qu'il enterre sur sa paroisse, les autres le seront par le vicaire.

## Avril 1755

**3 avril** Pierre Guiellon, dix ans, est retrouvé dévoré sur le territoire de la paroisse de Savigny. (acte, 04/04)

**4 avril** Enterrement de Pierre Guillon :

« *Le quatre avril mil sept cent cinquante cinq a été inhumé dans le cimetière de Savigny Pierre Guillon, fils de Barthelemy Guillon & de Françoise Fenouillet, maitre marchand à Ancy, étant au service Pierre Fenouillet a Persance [?], paroisse de Savigny ; dévoré la veille par une bête féroce, âgé de dix ans. Ont été présent Pierre Fenouillet & Jean Guillot, en présence de soussigné : Claude Fenouillet, Fleury vic[aire]* ». (A.D. Rhône, 175 GG 5)

- Le nom « Guillon » est orthographié « Guiellon » dans l'acte
- Je n'ai pas retrouvé le lieu-dit Persance autour de Savigny. L'acte d'inhumation de Claudine Guillot (21/10/1756) mentionne également ce village. Il peut s'agir de Persange (orthographié Persance), comme le lieu-dit du même nom à proximité de L'Arbresle.

## Mai 1755

**5 mai** Marie Barchoud, 13 ans, est retrouvée dévorée sur le territoire de la paroisse de Savigny. (acte, 06/05)

**6 mai** Enterrement de Marie Barchoud :

« *Le six mai mil sept cent cinquante cinq a été inhumée dans le cimetière de St André de Savigny Marie Barchoud, âgée de treize ans, fille de Jacques Barchoud & de [Françoise ?] Favre, habitants de Bully, demeurant chez Jacques Lupin, granger à M. le comte d'Alban ; dévorée la veille par une bête féroce. Ont été présent Jacques Lupin & Antoine Barbiant qui ont déclarés ne savoir signer de ce requis. Fleury, vic[aire]* » (A.D. Rhône, 175 GG 5)

- Le prénom de la mère est difficile à lire.

**Fin mai** Le brigand Louis Mandrin (1724-1755), qui s'attaquait aux caisses des impôts ou des villes en Dauphiné, est pris en Savoie à la suite d'une trahison, jugé (24 mai) puis roué vif à Valence (26 mai). Des « mandrinades », petites revues à bon marché, circulent pour immortaliser ses exploits.

## Juillet 1755

**21 juillet** Mathieu Gervais, 9 ans, est retrouvé mort sur le territoire de la paroisse de L'Arbresle. Il a été dévoré par un animal farouche qui ravage les environs depuis un an. (acte, 22/07)

**22 juillet** Enterrement de Mathieu Gervais :

« *Mathieu âgé d'environ neuf ans, fils légitime de Pierre Gervais, granger de M. Berger bourgeois de Lyon, et de Jeanne Rochet, les père et mère ; ayant été dévoré hier par un animal farouche qui depuis près d'un an ravage les terres circonvoisines ; a été inhumé le jour d'hui, vingt-deuxième juillet mil*

*sept cent cinquante cinq # dans le cimetière de l'église paroissiale de St Jean-Baptiste de l'Arbresle, par nous vicaire soussigné, et en présence de son dit père et d'Antoine Dufour, Me tailleur d'habits au dit Arbresle, qui n'ont signé pour ne le savoir de ce requis. Suivant l'ordonnance ensuit de l'ordonnance de Me Benoit Valoux.*

*#[enregistrement ?] en parlement, juge de la Baronnie de Savigné. Durand vicaire. » (A.D. Rhône, 10 GG 4)*

- La mention « animal farouche qui depuis près d'un an ravage les terres circonvoisines » confirme les que les premières attaques ont commencé à l'été précédent. Cependant, je ne sais si l'on peut considérer Luzinay (voir attaque du 09/08/1754) comme « circonvoisine » de L'Arbresle... Est-il possible de recenser des attaques autour de l'Arbresle à la même époque où une bête attaquait de l'autre côté du Rhône, à la limite entre le Dauphiné et le Lyonnais ?
- Si l'acte mentionne bien « enregistrement » en addendum, cela signifie que nous devons pouvoir retrouver la mention correspondante dans un document au greffe du parlement de Lyon (minute ou autre).

**26 juillet** Hélène Berquet, 6 ans, est égorgée par la Bête sur le territoire de la paroisse de Luzinay vers les sept heures du soir. De nombreux témoins viennent identifier son corps. (acte 27/07)

**27 juillet** Enterrement d'Hélène Berquet :

*« Le vingt-septième juillet de cette année [1755] a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse, Hélène Berquet, fille légitime de Michel Berquet et de défunte Françoise Barbres ; ladite Hélène Berquet, âgée d'environ six années, égorgée le jour d'hier sur les sept heures du soir par une bête féroce ; ensuite de la vérification qui a été faite par François [nom illisible] de la paroisse de [Luzinay ?], Claude Holland, Anthoine Guinet, Claude Mouret, Claude Revoulat et plusieurs autres qui l'ont ainsi certifiés à nous curé soussigné. Le tout fait en présence de Jean Clopin et de Benoit Gavoh, témoins requis qui ont signé. J Clopin. Gavoh. Combe cure. » (A.D. Isère, 9NUM1-5E216-1)*

## Août 1755

**15 août** Lettre de M. de Valous, juge à l'Arbresle, au sujet des ravages causés par les loups affamés :

« xxx »(A.D. Rhône, C 1202 ???)

## Septembre 1755

**23 septembre** Marie Berger, 6 ans, est tuée vers les huit heures du matin dans les bois du domaine de Sérézin, paroisse de Saint-Just-Chaleyssin. Son corps est retrouvé par Barthélémy et Pierre Brossard, Antoine et François Genin, Pierre Goudon et Pierre Péaud. Le curé de la paroisse est prévenu à dix heures. Il se rend sur les lieux et fait transporter le corps chez le père de l'enfant. La petite est inhumée le même jour, au coucher du soleil :

« Le 23 septembre 1755 a été enterrée au soleil couchant Marie Berger, âgée d'environ six ans ; fille légitime de Laurent, locataire de M[aitr]e Belmont, en son domaine de Sérézin de cette paroisse, et de Marthe [Foussardon ?] ; qui a été tuée ce matin sur les huit heures par un loup Cervier ; et, ayant été averti sur les dix heures, je me suis transporté sur les dix heures dans les Bois taillis dud[it] Sérézin où cette Bête féroce l'a laissée morte après lui avoir emmené une cuisse ; où s'est trouvé François Genin, Pierre Goudon, Barthélemy Brossard, Pierre Peaud, Pierre Brossard et Antoine Genin, illettrés, tous habitants de cette paroisse ; je l'ai fait transportée chez Laurent Berger, son père, afin que Les Loups ne revinssent point essayer de la manger & l'ayant enterrée. En présence de père Dominique Petrequin, clerc tonsuré de l'église de St Maurice, et de sieur Gaspard Testard, signés, Petrequin, Testard, Vallet curé ». (A.D. Isère, 9NUM/AC408/4)

- Le curé de Saint-Just-Chaleyssin suggère que la Bête est un « loup cervier » qui ne dévore qu'une partie de sa victime, mais que par la suite les loups viennent à leur tour pour terminer de la manger.
- Maitre Belmont est le marquis de Belmont. Le domaine de Sérézin se trouve à 05°01'54.4" E / 45°35'58.6"N.

**24 septembre** Claudine L'Hospital, 8 ans, est dévorée par « une mauvaise bête » sur le territoire de la paroisse de Bibost. (acte, 25/09)

**25 septembre** Enterrement de Claudine L'Hospital :

« Claudine L'Hospital, âgée d'environ huit ans, ayant été dévorée par une mauvaise Bête le vingt-quatre septembre mille sept cent cinquante cinq, a été inhumée par moi soussigné, le vingt-cinq du même mois et an, & en la présence d'Antoine Petit & de Denis Mortier, tous les deux habitants de l'annexe de Bibost, qui ont dit ne savoir signer, de ce enquis & sommé. Giraud Vicair ». (A.D. Rhône, 22 GG 2)

- « Bête » est orthographié « Beste » dans l'acte.

**27 septembre** Catherine Cusset, 10 ans, est retrouvée dévorée par un loup ou une autre bête féroce sur le territoire de la paroisse de Bully. (acte, 28/09)

**28 septembre** Enterrement de Catherine Cusset :

« Catherine, fille légitime de Claude Cusset et de Claudine de Sainjean [Saint-Jean ?], habitants de Rochecattin, lieu de Bully ; décédée d'hier, âgée d'environ dix ans, pour avoir été dévorée par un Loup ou par autre bête féroce ; a été enterrée dans le cimetière de l'église paroissiale dudit Bully, par moi vicair dudit lieu, le vingt-huit septembre mil sept cent cinquante cinq ; en présence de Charles Grigard et Pierre Brochet, qui n'ont signé pour ne savoir, de ce requis suivant l'ordonnance. Rogier vic[aire] ». (A.D. Rhône, 32 GG 3)

## Octobre 1755

**19 octobre** La moitié supérieure du corps d'un enfant de 2 ans, dévorée par les bêtes féroces, est retrouvée sur le territoire de la paroisse de Saint-Symphorien-d'Ozon. Les officiers municipaux établissent un procès-verbal. (acte, 20/10)

- Ce procès verbal serait un document intéressant à retrouver et à analyser.

**20 octobre** Enterrement de l'enfant inconnu retrouvé la veille à Saint-Symphorien d'Ozon :

*« Ce jour d'hui, vingtième octobre mil sept cent cinquante cinq, je soussigné, ai inhumé dans le cimetière de la paroisse de St-Symphorien-d'Ozon un enfant inconnu, âgé d'environ deux ans et qui a été reconnu dévoré par les bêtes féroces, ne lui restant que la moitié supérieure du corps comme il [est] conté par le verbal qu'en ont fait messieurs les officiers dudit lieu en date du dix-neuvième du susdit mois. En présence de Claude Charapon, Jean [Serier ?], illettrés. F Libert vic[aire] ». (A.D. Rhône, 291 GG 44)*

- « Comme il est conté » est marqué « comme il conste » dans l'acte.
- L'enfant n'a peut être pas été reconnu à cause de l'état général dans lequel le corps a été retrouvé. Auquel cas, il peut s'agir d'un enfant provenant d'une paroisse voisine, faute de quoi le curé aurait été averti par le villageois qu'une famille de sa paroisse avait perdu un enfant et l'aurait sans doute mentionné dans l'acte de sépulture ou en fin de registre, ce qui n'est pas le cas.

**27 octobre** Jean-Marie Duboy, 13 ans, est retrouvé mort sur le territoire de la paroisse de Savigny. (acte, 28/10)

**28 octobre** Enterrement de Jean-Marie Duboy :

*« Jean-Marie Duboy, fils de Christophe Duboy & de Claudine Thiver, habitants d'Ancy, demeurant chez Pierre Cobillion, habitant de cette paroisse ; âgé de treize ans, a été inhumé dans le cimetière de St André de Savigny le vingt-huit octobre mil sept cent cinquante cinq, ayant été dévoré la veille par une bête féroce. Ont été présents Pierre Cobillion & Antoine Barbiant, en présence de soussigné : [Vigaulille ?], Fleury, vic[aire] » (A.D. Rhône, 175 GG 5)*

- Un témoin a signé le registre mais n'est pas mentionné. Sa signature n'est pas facile à lire.

## Novembre 1755

**12 novembre** Benoit Vaché, 8 ans, est retrouvé dévoré par des bêtes dans les bois St Pierre, paroisse de Saint-Pierre-de-Chandieu. Son enterrement est précédé d'un procès-verbal et d'une inspection faite par les officiers municipaux :

*« Benoit Vaché, fils de Pierre Vaché dit Redoiron, habitant de la Dagé, paroisse d'Heyrieux, et de Elisabeth Parent ; âgé de huit ans, ayant été dévoré par les bêtes fauves dans le bois appelé bois St Pierre, Mr et les officiers municipaux ayant fait leur verbal et la curée du corps, a été inhumé dans le cimetière de la paroisse de St Pierre de Chandieu le douzième novembre mil sept cent cinquante cinq par moi soussigné, curé d'y celle, en présence de Louis Gautier et de Gaspard Barbier, de la paroisse d'Heyrieux, de Jean Gonet et d'Ambroise [ Laroute ?], de la paroisse de St Pierre, qui n'ont signé pour ne savoir de ce enquis et requis. G Lhuillier curé ».* (A.D. Rhône, 289 GG 4)

- La date de la mort du garçon n'est pas précisée. Je pars du principe qu'il est mort le jour même.
- La mort de Benoit Vaché est suivie le 30/12/1755 par celle de Marie Vaché, 2 ans. L'acte de sépulture ne mentionne pas les causes du décès de la fillette. On peut cependant s'interroger si celle-ci n'a pas également été victime de l'attaque et aurait succombé à ses blessures un mois et demi plus tard.
- Le procès verbal établi par les officiers municipaux serait un document intéressant à retrouver et à analyser.
- Le Bois St Pierre est localisé 05°01'37"E / 45°37'44"N, à mi-chemin entre St-Pierre-de-Chandieu et Heyrieux.

**30 novembre** [Crue automnale du Rhône pendant deux jours.](#)

## 1756

---

25 personnes dévorées au total au cours de l'année dans le secteur Bessenay, Bibost, Saint-Julien-de-Bibost, Montrottier, Ancy, Saint-Romain-de-Popey, L'Arbresle et Chevinay. [Brietton]

A une date inconnue à ce jour, la sage-femme de la paroisse de Sourcieux-sur-l'Arbresle, au hameau de Sonnay, est attaquée par les Bêtes. Elle est secourue, mais a la face déchirée. [Brietton]

### Janvier 1756

**11 janvier** Le Rhône, en crue, inonde toute la Guillotière, l'église de la Charité et vient jusque devant l'Intendance. La Saône est en crue également et atteint la terrasse de l'Archevêché. [RdL501]

**15 janvier** Le Rhône et la Saône, toujours en crue, se rejoignent à Bellecour.

### Avril 1756

**19 avril** (Lundi de Pâques) Benoite Daverdi est tuée sur le territoire de la paroisse de Sourcieux-sur-l'Arbresle, probablement à proximité du hameau de Sonnay où elle gardait les bovins de son père en compagnie de son frère. (acte, 28/10, [Brietton])

**20 avril** Enterrement de Benoite Daverdi :

*Mention dans la marge : « enterrement de Benoite Daverdi tuée par les loups cerviers ».*

*« Benoite, fille l[é]g[iti]me de François Daverdi, ha[bit]ant de la paroisse de Sourcieux, et de Benoite Moulon, âgée de neuf ans et dévorée hier par les loups cerviers, à été inhumée par nous curé soussigné dans le cimetière de lad[ite] paroisse l'an mil sept cent cinquante six et le vingt d'avril, mardi de pâques ; en présence dud[it] François Daverdi et de Claude Hegipas, qui ont déclarés ne savoir signer, de ce requis et sommé. Brietton, curé ».* (A.D. Rhône, 177 GG 4)

- La fillette est âgée de 9 ans dans l'acte de décès. Cependant, lorsqu'il consigne les événements de l'année 1756 dans son registre (voir [Brietton]), le curé indique qu'elle était dans sa douzième année.

Pendant ce temps, Marguerite Pinet, 11 ans, est attaquée par deux bêtes alors qu'elle faisait paître un troupeau dans le village de Bernay, paroisse de Saint-Julien-sur-Bibost. Elle est saisie à la gorge et meurt de ses blessures. Elle est enterrée le jour même :

*Mention dans la marge : « Ent[errement] de Marguerite Pinet. Nota que cette enfant a été dévorée par des animaux féroces ».*

« Ce vingt avril mil sept cent cinquante six, j'ai inhumé dans le cimetière de St-Julien[-sur-Bibost] Marguerite Pinet, âgée d'environ onze ans, munie du sacrement de pénitence & d'ex[trême] onction ; fille de Jean-François Pinet, habitant de cette paroisse & de Jeanne [Subrin ?], laquelle enfant était au maître chez Subilon de l'hameau de Bernay paroisse de Besenay, faisant paître des bêtes. Deux animaux féroces, l'un gros comme un bon bidet, tirant sur le rouge, ressemblant à un loup à l'exception qu'il avait une queue courte, et l'autre gros comme un bon mâtin, mais blanc sous le ventre & une grande queue longue ; la saisirent au gosier & lui endommagèrent tellement le cou que cette enfant en est morte ; et enterrée en présence de Mathieu Crois & de Jean Guainon, témoins requis, de la paroisse, qui ont déclaré ne savoir signer, de ce requis & sommé. Ces animaux ont dévoré quantité de bergers dans le voisinage & cela dure depuis deux ans. Barbier curé ». (A.D. Rhône, 216 GG 3)

- J'ai un doute sur le nom de famille de la mère. Je pense qu'il peut s'agir également d'une Subilon : l'enfant aurait été envoyée travailler chez un parent.
- La description des animaux laisse suggérer qu'il y a eu des témoins de l'attaque. Un bidet est un cheval trapu et ramassé, de la taille d'un poney actuel.
- Indication supplémentaire que les attaques ont commencé en 1754 aux environs de Saint-Julien-sur-Bibost.

## Mai 1756

**4 mai** Benoît Thiver, 10 ans, est attaqué par une bête féroce dans les bois du mont Pothi, paroisse de Brullioles (au nord, en direction de la grande botte). On ne retrouve que la tête et le cou quinze jours plus tard. (acte, 19/05)

**12 mai** Pierrette Devillard, 7 ans, est retrouvée dévorée sur le territoire de la paroisse de Saint-Romain-de-Popey. (acte, 13/05)

**13 mai** Enterrement de Pierrette Devillard :

« Pierrette Devillard, fille de Joseph Devillard & de Jeanne Duter, les père et mère, locataire de la paroisse de St-Romain-de-Popey ; âgée d'environ sept ans, ayant été dévorée par Le Loups le douze mai mil sept cent cinquante six. A été inhumée dans le cimetière de l'église paroissiale dudit St-Romain le treize du même mois et an que dessus, par moi, vicaire soussigné, en présence de Joseph Devillard son père et d'Antoine Pierrefeu, habitant de la susdite paroisse qui n'ont pu signer de ce requis et sommés, Forest, vic[aire] ». (A.D. Rhône, 234 GG 5)

**17 mai** Louis XV déclare la guerre à l'Angleterre, c'est le début de la guerre de sept ans.

**19 mai** Enterrement de Benoît Thiver :

« Le 19 mai, j'ai enterré au cimet[ière] la tête et le col de Benoît Thiver âgé de près de 10 ans qui fut dévoré par une bête féroce le 4 de ce mois dans les bois de Pothi et qui n'a été trouvé que ce jourd'hui, fils d'Antoine Thiver habitant de cette paroisse et de Benoîte Dravies présent le dit son

père qui a signé et André Serti sonneur, son cousin illettré de ce enquis et sommé. Antoine Thivet Chartier Curé archip. habité ». (A.D. Rhône, 30 GG 12)

## Juin 1756

**14 juin** Etienne Manu, 6 ans, est retrouvé dévoré par un loup sur le territoire de la paroisse de Saint-Romain-de-Popey. (acte, 15/06)

**15 juin** Enterrement d'Etienne Manu :

*« Etienne, fils de Claude Manu, habitant de St-Romain-de-Popey, âgé de six ans, ayant été dévoré par Le Loup, le quatorze juin mil sept cent cinquante six. A été inhumé dans le cimetière de l'église paroissiale dudit Saint-Romain-de-Popey le quinze du même mois et an que dessus, par moi, vicaire soussigné ; en présence de Claude Manu son père et de Gabriel Durand, sonneur de cloches de la susdite paroisse, qui ont dit ne savoir signer de ce requis et sommés. Forest, vic[aire] ». (A.D. Rhône, 234 GG 5)*

- « Le Loup » est marqué avec des majuscules dans le registre paroissial.

**25 juin** Pierre Delorme, 13 ans, est retrouvé dévoré par un animal sur le territoire de la paroisse de Savigny. Il sera enterré à Chevinay, où il résidait, le lendemain. (acte, 26/06)

**26 juin** Enterrement de Pierre Delorme :

*« Pierre, fils naturel & légitime de Claude Delorme a de Barthelemie Benies, habitants de la paroisse de Courzieu, âgé de treize années ou environ, dévoré par un animal le vingt-cinq juin mil sept cent cinquante six sur la paroisse de Savigny, a été inhumé le jour suivant, avec le consentement de Mgr Bernis, Curé de Savigny, dans le cimetière de la paroisse de Chevinay, où ledit défunt enfant demeurait depuis pâques ; par moi curé soussigné, et ce en présence d'Antoine Cotoub, de Simon Pouchon et Claude Chambas, tous habitants de Chevinay, qui n'ont signé pour ne savoir écrire, ainsi qu'ils l'ont déclaré. Ferrand curé ». (A.D. Rhône, 57 GG 2)*

**26 juin** Jean-Baptiste Chazaud, 7 ans, est attaqué par un la Bête qui l'entraîne dans un bois. L'enfant est retrouvé mort, le visage « déchiré ». (acte, 27/06)

**27 juin** Enterrement de Jean-Baptiste Chazaud :

*« Jean-Baptiste âgé de sept ans et huit mois, fils de Claude Chazaud et d'Antoinette Vialan, ses père et mère, mariés de La Combe ; décédé le vingt-sixième de ce mois par une mort violente, causée par un loup carnassier qui l'a entraîné dans le bois et lui a déchiré le visage ; a été enterré dans le cimetière de la paroisse de Bessenay le jour d'hui, vingt-septième juin mil sept cent cinquante six, par moi soussigné, vicaire de la paroisse, en présence de Claude Chazaud et de Jean Pinaton, témoins qui ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis. JB Garel vicaire ». (A.D. Rhône, 21 GG 6)*

## Juillet 1756

**3 juillet** Claudine Alliou, 8 ans, est égorgé sur le territoire de la paroisse de Seyssuel. (acte, 04/07)

**4 juillet** Enterrement de Claudine Alliou :

*« L'an mil sept cent cinquante six et le quatrième jour du mois de juillet a été enterrée dans le cimetière de la paroisse Notre Dame de Seyssuel, Claudine Alliou, âgée d'environ huit ans, [qui a été ?] dévorée et mise à mort par une Bête féroce le jour d'hier ; la présence de Pierre Alliou & Ennemond Bouger témoins qui n'ont signé pour ne savoir, ainsi le certifie. Marce curé ».* (AD. Isère, 9NUM1/5E488/5)

**8 juillet** Anne Tiron, dix ans, est attaquée à neuf heures du matin sur le territoire de la paroisse de Saint-Just-Chaleyssin, à proximité de la maison familiale. Elle est trainée par la Bête sur une centaine de pas et sera retrouvée morte, les jambes arrachées. Elle est enterrée le jour même, au coucher du soleil :

*« Le 8 juillet 1756 a été enterrée dans le cimetière, au soleil couchant, Anne Tiron, âgée d'environ dix ans ; fille légitime de Pierre Tiron, journalier, et de Françoise [Dreva ?], habitants de Saint-Just ; qui a été tuée ce matin sur les neuf heures par un loup cervier, derrière la maison dud[it] Tiran, son père, étant à moissonner, et trainée par Le Loup sur environ une centaine de pas ; et a été retrouvée morte, les jambes arrachées, par Gaspard Coutagny de Chaleyssin, signé par Benoît Veysson de Valencin, par Marie Gonin, femme dud[it] Coutagny, et par Louise Brossard, de St-Just, illettrés ; et a été enterrée en présence de François Gonin, Pierre Brossard et Antoine Batias de St-Just, illettrés tous, de ce enquis et requis. Gaspard Coutagny, Vallet curé ».* (A.D. Isère, 9NUM/AC408/4)

- Je ne sais pas ce que signifie « signé » dans cet acte. Le curé veut-il dire par là que les témoins ont permis l'identification du corps ?

**13 juillet** Elisabeth Blanc, 11 ans, est « étranglée » par la Bête sur le territoire de la paroisse de Bessenay. (acte, 14/07)

**14 juillet** Enterrement d'Elisabeth Blanc :

*« Elisabeth, fille de Pierre Blanc et de Jeanne-Marie Simon, habitants de ~~Bessenay~~ paroisse de Bessenay ; décédée âgée de onze ans, le treizième de ce mois, par une mort violente causée par un loup carnassier, qui l'a étranglée ; a été enterrée dans le cimetière de lad[ite] paroisse de Bessenay le jour d'hui, quatorzième juillet mil sept cent cinquante six, par moi soussigné, vicaire dud[it] lieu, en présence de Pierre Blanc et de Jean Deuille, témoins qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis. JB Garel vicaire ».* (AD. Rhône, 21 GG 6)

## Août 1756

**19 août** Benoit Mortan, 12 ans, originaire de la paroisse de Marennnes, est emporté et dévoré par les bêtes carnassières sur le territoire de la paroisse de Saint-Symphorien-d'Ozon. Un chirurgien et les officiers municipaux examinent le corps avant qu'il ne soit enterré :

*« Benoit, fils légitime de Benoit Mortan et de Pierrette Termet de la paroisse de Marennnes, âgé d'environ douze ans, fut dévoré et entraîné sur les terres de St-Symphorien-d'Ozon par les bêtes carnassières. La mort bien affirmée par le rapport du chirurgien et la visite de MM les officiers de la paroisse, il a été inhumé ce jour d'hui, dix neuvième août mil sept cent cinquante six, par moi, curé [for ?] soussigné, dans le cimetière de la paroisse. En présence de Blaise Christophe, Joseph Blafar, illettrés de ce enquis. F Libert curé [for ? ] ». (A.D. Rhône, 291 GG 44)*

- Il est possible que la victime, une fois attaquée, ait été transportée par les bêtes sur une faible distance, la faisant passer de la paroisse de Marennnes à celle de St-Symphorien-d'Ozon. L'autre explication est que l'enfant travaillait sur le territoire de la paroisse de St-Symphorien-d'Ozon au moment de l'attaque.
- Il est possible que le chirurgien ait été appelé car l'enfant était encore en vie au moment où il a été retrouvé, mais qu'il soit décédé de ses blessures après l'arrivée de l'homme de l'art.
- Le procès verbal établi par le chirurgien et les officiers municipaux serait un document intéressant à retrouver et à analyser.
- La mention « curé [for] » est difficile à déchiffrer. Je pense qu'il peut s'agir d'une charge de curé forain, l'année précédente Libert étant vicaire (voir acte 20/10/1755).

**21 août** Jean Malaval, 9 ans, est retrouvé dévoré sur le territoire de la paroisse de Montrottier. (acte, 22/08)

**22 août** Enterrement de Jean Malaval :

*« Jean Malaval, âgé d'environ neuf ans et demi, décédé d'hier, de mort violente, ayant été dévoré d'un animal féroce [méconnu ?], a été inhumé par le soussigné dans le cimetière de l'église paroissiale de Montrottier le vingt-deuxième août mille sept cent cinquante six, en présence de Pierre Planu et de Pierre Dufeu, marguillier, qui ont déclaré ne savoir signer, de ce requis sommés. Dupuible vic[aire] ». (A.D. Rhône, 139 GG 6)*

- Je ne suis pas sûr du mot après « animal féroce », mais je pense qu'il s'agit de « méconnu » (orthographié « maiconu »).

## Septembre 1756

**12 septembre** Marie Lombard, 10 ans, est dévorée par une bête fauve sur le territoire de la paroisse de Saint-Pierre-de-Chandieu. Son enterrement est précédé d'un procès-verbal et d'une inspection faite par les officiers municipaux :

*« Le douzième septembre mil sept cent cinquante six, Marie Lombard, fille de défunt Jean-Baptiste et de feu Françoise Maret ; et âgée d'environ dix ans, ayant été dévorée par la bête fauve, les officiers municipaux ayant visité son corps et fait un verbal, a été inhumée le-dit jour dans le cimetière de la paroisse de St Pierre de Chandieu par moi, soussigné curé d'y celle, en présence de Pierre Dubuyn de Jean-Baptiste Lombard et de Barthelemy Trillet, tous habitants de cette communauté, qui n'ont signé pour ne savoir de ce enquis et requis. G Lhuillier curé ».* (A.D. Rhône, 289 GG 4)

- Le Jean-Baptiste Lombard qui a assisté à l'enterrement ne pouvait être le père de l'enfant, sauf erreur du curé lors de la rédaction de l'acte de sépulture.
- Le procès verbal établi par les officiers municipaux serait un document intéressant à retrouver et à analyser.

**17 septembre** Benoit Barroh, vingt et un mois, est égorgé sur le territoire de la paroisse de Luzinay vers 5h du soir. (acte, 18/09)

**18 septembre** Enterrement de Benoit Barroh :

*« Le dix-huit septembre mille sept cent cinquante six a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse, Benoit Barroh, âgé d'environ vint et un mois, fils légitime de Pierre Barroh et de Benoîte Mourier ; ledit Benoit Barroh égorgé le jour d'hier sur les cinq heures du soir par une bête féroce ; ensuite de la vérification qui a été faite par Claude et Louis Grange, Christophe Beroutier, Benoit Christophe, Jean Chopin qui a signé et plusieurs autres qui l'ont ainsi certifié a nous curé soussigné. Le tout fait en présence de Claude Mayet et de Jean Piot, illettrés. Clopin. Combe curé ».* (AD. Isère, 9NUM1/5E216/1)

- Peut-on présumer que le nom de famille est « Barrow » ?
- Un enfant de 21 mois n'a pas pu se retrouver seul au moment de l'attaque et il y a forcément eu des témoins pour identifier l'animal.

## Octobre 1756

**21 octobre** Claudine Guillot, 4 ans, est dévorée sur le territoire de Savigny. On procède immédiatement à l'enterrement :

*« Le vingt-un octobre mille sept cent cinquante six a été inhumée Claudine Guillot, fille de Jean Guillot & de Jeanne Dumas, habitants de Persance, paroisse de Savigny ; âgée de quatre ans, dévorée le même jour par une bête féroce. Ont été présent Jean Guillot père de l'enfant & Antoine Barbiot, qui a*

*signé avec nous [sauf le père ne sachant ?] de ce requis : A Barbiot, Fleury vic[aire] ». (A.D. Rhône, 175 GG 5)*

- Je n'ai pas retrouvé le lieu-dit Persance autour de Savigny. L'acte d'inhumation de Pierre Guillon (04/04/1755) mentionne également ce village. Il peut s'agir de Persange (orthographié Persance), comme le lieu-dit du même nom à proximité de L'Arbresle.

## Novembre 1756

**19 novembre** Pierre Paleron, 6 ans, est dévorée par une bête fauve dans la forêt de l'aigue, paroisse de Saint-Pierre-de-Chandieu. Son enterrement est précédé d'un procès-verbal et d'une inspection faite par les officiers municipaux :

*« Le dix neuvième novembre mil sept cent cinquante six, le corps de Pierre Paleron, fil de Florent Paleron, laboureur habitant de la paroisse de St Laurent de Mure, et de Jeanne Baconier, son épouse ; âgé de six ans et demi, ayant été dévoré par les bêtes féroces dans la forêt de l'aigue, et MM les officiers municipaux de la baronnie de Chandieu ayant fait la visite du restant du corps dont ils ont dressé procès verbal : a été inhumé dans le cimetière de la paroisse de St-Pierre-de-Chandieu par moi, curé d'y celle soussigné, en présence de Pierre Deletant, dudit Florent Paleron et de Jean Vernay, tous habitants dudit St-Laurent, desquels Pierre Deletant a signé et non les autres pour ne savoir, de ce enquis et requis. Pierre Deletang, G Lhuillier curé ». (A.D. Rhône, 289 GG 4)*

- La date de la mort du garçon n'est pas précisée. Je pars du principe qu'il est mort le jour même.
- La forêt de l'aigue est localisée 05°00'41.6"E / 45°39'46.2"N, entre les paroisses de St-Pierre-de-Chandieu et de St-Laurent-de-Mure. Il s'agit de nos jours d'une zone d'activité.
- Le procès verbal établi par les officiers municipaux serait un document intéressant à retrouver et à analyser.

Le même jour, Jean-Baptiste Bazin, 14 ans, est dévoré sur l'heure de midi dans les bois du Mont Pothi, paroisse de Brullioles (en direction de la grande motte). (acte 20/11)

- 40 kilomètres environ séparent à vol d'oiseau les deux attaques.
- C'est le premier cas où deux attaques se produisent le même jour.

**20 novembre** Enterrement de Jean-Baptiste Bazin :

*« Le 20<sup>ème</sup> 9bre [novembre] j'ai enterré au cimet[ière] Jean-Baptiste Bazin âgé de 14 ans et 8 mois dévoré le jour d'hier sur l'heure de midi par une Bête féroce dans les bois de Pothi fils de Jean-Claude Bazin maçon dans cette paroisse et d'Antoinette Jaquemetton présent le dit son père et Mathieu Lamure, son oncle, tous deux illettré et ce enquis et sommés Chartier Curé archip. habi<sup>té</sup> ». (A.D. Rhône, 30 GG 12)*

**24 novembre** Anne Sarrazin, 9 ans, est retrouvée dévorée par les bêtes féroces sur le territoire de la paroisse de Montrottier. (acte, 24/11)

**25 novembre** Enterrement d'Anne Sarrazin :

*« Anne, fille légitime de Jean Sarrazin, led[it] enfant âgée de neuf ans et demi, ayant été dévorée et mangée a moitié par les bêtes féroces ou Loups ou hyènes le vingt-quatre novembre, a été enterrée le vingt-cinq dud[it] mois mil sept cent cinquante six dans le cimetière de l'église paroissiale de Montrottier, par moi curé soussigné, avec les cérémonies ordinaires en présence de Philippe Bretonnier et Pierre Blanc, marguillier, qui ont déclaré ne savoir signer, de ce requis et sommés. Betailloud curé ».* (A.D. Rhône, 139 GG 6)

- Première mention que les Bêtes peuvent être des hyènes. Cette méconnaissance des animaux sauvages se retrouve également dans l'histoire de la Bête du Gévaudan. Il convient cependant de se rappeler que le genre *Canis lupus* n'a été défini que vers 1758 par le naturaliste suédois Carl von Linné : avant cette période, la frontière entre le chien, le loup et la hyène devait être beaucoup plus floue que de nos jours.

# Documents divers

---

## [Brietton]

Le 14 février 1757, le curé Brietton de la paroisse de Sourcieux-sur-l'Arbresle (*aujourd'hui Sourcieux-les-Mines*) consigne dans le registre paroissial :

« L'année mil sept cent cinquante cinq, dans le carême, et l'an 1756, deux loups cerviers (que les personnes de la campagne appellent loups garous au commencement de leurs ravages, le grand nombre des paysans soutiennent même que [ce sont] des personnes couvertes d'une peau) dévorèrent et mangèrent ~~même~~, en tout on en partie, environ 25 personnes, ou à Savigny, où elles commencèrent à paraître et où elles prirent, c'est-à-dire tuèrent, un nombre, ou à Bessenay, Bibost, St-Julien, Montrottier, Ancy, St-Romain, Bully, L'Arbresle, Chevinay, et dans cette paroisse où ils tuèrent une fille qui était dans sa douzième année, appartenant à Francois Daverdi, habitant du Sonnay, qui était à garder les bœufs et les vaches de son père, avec son frère, le lundi de Pâques de 1756. Ils en blessèrent un plus grand nombre qu'ils n'en tuèrent et qu'ils auraient également dévorés s'ils n'avaient été secourus, entre autre la sage-femme de cette paroisse, laquelle, quoique hardie et d'une taille des plus avantageuses, eut toute la ~~fas~~ face déchirée. Fait ce 14 février 1757, Brietton, curé ». (A.D. Rhône, 177 GG 4)

- Je n'ai pour l'heure pas encore exploré les registres paroissiaux de Ancy, Bessenay, Bibost et Chevinay.
- Le curé Brietton semble suggérer que les attaques dans les environs de sa paroisse ont commencé au carême 1755 (février - mars), ce qui peut correspondre avec les attaques de Christophe Cambria (Sarcey, 12/02/1755) ou de Anne Tricaud (27/02/1755).

## [Doc01]

### Bulletin de la Société des Sciences & Arts du Beaujolais

In Bulletin de la Société des Sciences & Arts du Beaujolais, première année, 14 avril 1900. Repris en partie par Jean-Marc Moriceau :

« En consultant- sur cette époque un vieux registre des archives de Villefranche, je trouvai à la date du 10 septembre 1755, entre deux séances du Conseil de ville, une note du secrétaire signalant un événement singulier, la présence dans le Beaujolais de bêtes d'une férocité extraordinaire qui ravageaient le pays.

Voici cette note (1) :

"Au mois de juin 1754. il se répandit dans la province de Beaujolais plusieurs animaux carnassiers semblables à des loups, mais la tête plus petite, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière et l'on a lieu de croire que ce sont les animaux qui, dans le dictionnaire de Trévoux, sont nommés Hyennes. Ils ont causé beaucoup de désordres dans cette province, entre autres ils ont dévoré deux bergers dans la paroisse de Vaux, deux dans celle de Saint-Julien, l'un desquels avait 19 ans, deux dans la paroisse de Pommiers, un dans celle de Marchamp, un dans celle de Régnier, près

*Beaujeu, un aux Ardillats, un dans les Bruyères de Lacenas. Ces animaux passaient au travers des moutons sans leur faire du mal et couraient sur les bergers. La nuit, ils attaquaient les grandes personnes, de sorte que personne n'osait aller en campagne que bien armé.*

*Il y eut des ordres du marquis de Rochebonne de faire faire des chasses publiques dans toutes paroisses du Beaujolais, il y a même plusieurs paroisses où l'on en a fait jusqu'à deux et trois et l'on n'a jamais pu trouver aucun de ces animaux; depuis le mois de décembre dernier, on n'en a plus entendu parler.*

*Mais la Gazette de France de cette année, 1755 dans l'article de Paris, rapporte qu'une louve causa beaucoup de ravage dans le Soissonnais, qu'elle a dévoré un jeune homme de 14 ans, fils du berger de Serche, un enfant de 7 ans, fils du jardinier des Croûtes, un habitant de Nanteuil, âgé de 14 ans, une femme enceinte de 7 à 8 mois, un jeune homme de Draschis et une fille de Beauzy, et que le 5 du mois d'août 1755, la nommée Marie-Joseph Blondaut, de la paroisse de Villiers-Lehesson, fut attaquée par ce redoutable animal et en fut mordue en plusieurs endroits et eut le bonheur d'être secourue à temps, la bête carnassière lâcha prise, mais on ne la blessa que légèrement et elle prit la fuite. Il se peut bien que ce soit les mêmes animaux qui, pendant six mois de l'année dernière, ont ravagé le Beaujolais. Ceci a été écrit le 10 septembre 1755."*

A l'occasion de ces événements et vers la même époque, une dissertation sur l'Hyène fut présentée à l'Académie de Lyon par un de ses membres et imprimée à Paris, en 1756 (1).

L'auteur raconte que depuis 18 mois on parle d'une bête féroce qui a paru en différents cantons de ces provinces. Les membres déchirés d'un cadavre trouvé à trois lieues de Lyon, ont appuyé la créance du peuple et fait balancer les esprits les plus incrédules ; on croit pouvoir tracer les routes qu'a suivi l'animal.

*"Du Lyonnais, il a passé, dit-on, dans le Dauphiné où l'autorité publique a ordonné une chasse générale en plusieurs contrées. De là, il est rentré dans cette province et on assure l'avoir vu non loin de Thézé, de Moiré, de Fronnac (Frontenas), de Saint-Bel, de l'Arbresle, tous pays, comme on le sait, montagneux, en partie couverts de bois et coupés par des vallons caverneux, entre lesquels coule la rivière d'Azergues.*

*L'activité des habitants a été partout également courageuse ; mais le succès n'a pas répondu à leurs efforts, et quinze paroisses, tout à la fois en armes, n'ont réussi qu'à purger leur territoire de ce monstre effrayant, qu'on dit être revenu du voisinage de Roanne, vers Saint-Bel et Saint-Germain-sur-l'Arbresle, et s'être jeté de là dans les bois de Savigni.*

*Ici, sa piste s'est perdue pour quelque temps, mais on n'eut que trop tôt le malheur de la retrouver. L'animal reparut successivement dans presque tous les endroits que j'ai nommés et partout de nouveaux ravages marquèrent ses traces. On a compté jusqu'à dix-sept jeunes hommes ou jeunes enfants attaqués, mordus ou déchirés, même dévorés, et sur tous ces faits, j'ai en main des attestations qui en confirment trop bien la réalité. Là, tout est spécifié fort distinctement, vous diriez d'un journal exact où sont marquées avec leurs dates, leurs marches, les courses de notre animal, ses attaques et ses carnages.*

*Ces détails ont passé dans la bouche du peuple, ils se sont multipliés, les plus honnêtes gens les ont répétés d'après les bruits publics. On cite, on nomme les victimes infortunées dont l'animal a fait sa proie ; et, comme il est naturel en ces occasions, chacun demande quel est le nom, la figure de ce fléau de nos campagnes.*

*Ceux qui l'ont aperçu, ou qui ont cru le voir, le représentent d'une grosseur qui approche de celle du loup, avec des jambes moins hautes, un poil plus rude et la peau mouchetée de diverses couleurs. Sur ce récit, quelque homme de lettres aura reconnu la description que les naturalistes nous font de l'hyène. Ce nom a pris faveur, et sans trop connaître ni l'hyène, ni l'animal qu'on cherche à caractériser, l'opinion s'est établie que cet animal est une véritable hyène."*

Cette vague description ne peut suffire à fixer nos incertitudes, ajoute avec raison l'auteur, la frayeur défigure étrangement les objets et ce signalement peut bien avoir été tracé par des imaginations échauffées. Pour beaucoup de raisons, il met en doute l'existence d'une hyène et attribue tous ses méfaits à des loups affamés.

L'auteur, dans la publication de ce mémoire, obéit à plusieurs motifs également louables : il se fait un devoir, si vraiment la croyance générale est fondée, d'indiquer, d'après les auteurs anciens dignes de foi, les moyens de la capturer : si ce moyen paraît étrange, il n'en coûte rien de l'essayer, dit-il.

Voici ce que raconte, de cette chasse artificieuse, Abraham Ecchellensis, savant maronite : *"Rien n'est plus singulier, ni plus amusant que la chasse à l'hyène. Il n'y faut d'autres armes que des instruments de musique, ni d'autres chasseurs que des musiciens. Un air, une chanson vulgaire calment la férocité de cet animal. Au premier son qu'il entend retentir au fond de sa tanière, il vient se présenter à l'ouverture. Aussitôt les instruments s'unissent aux voix, l'hyène sensible à cette mélodie s'approche des chasseurs, les flatte, se laisse caresser. Cependant on lui jette adroitement un licol et une muselière, et la musique ne sert plus qu'à célébrer la captivité de l'hyène et le triomphe des chasseurs. Qu'on ne s'inquiète point au reste en ces occasions, du choix des musiciens, les Orphées de nos carrefours seraient assez habiles pour y réussir."*

*Mais, poursuit l'auteur, cet animal n'est point un monstre uniquement créé pour nous effrayer par des maux trop réels, si parfois il triomphe de notre faiblesse, sa défaite payera notre victoire par des avantages thérapeutiques des plus importants. Il n'est point d'animal, dit-il d'après Pline, dont les magiciens fassent plus de cas que de l'hyène et leurs recettes sont innombrables.*

*Le foie de l'hyène, pris en aliment, est merveilleux contre les morsures des chiens enragés ; le toucher seul de sa dent guérit le mal de dents ; ses omoplates calment les douleurs des bras et des épaules ; ses dents tirées du côté gauche et mises sur le visage dans une peau de bouc ou de mouton, font cesser les tiraillements d'estomac : les poumons pris en aliment chassent la colique ; la moelle de son dos avec du fiel et de vieille huile, est bonne dans la maladie des nerfs : on se trouvera bien d'avoir mangé trois fois de son foie avant l'accès de la fièvre quarte ; ceux qui sont atteints de tremblements, de spasmes, de démangeaisons, n'ont qu'à manger un morceau de son cœur, mettre le reste en cendre et se faire un liniment de cette poudre avec la cervelle de l'animal ; la première des vertèbres appelée allanta passe pour être un remède contre l'épilepsie, etc., etc."*

Mais ajoute modestement l'auteur en terminant, je suis trop peu versé dans les mystères de la Faculté pour être en état, ou de garantir, ou de suspecter ces sortes de recettes.

Il était réservé à la Faculté de nos jours de ressusciter sous le nom d' 'Organothérapie, l'emploi thérapeutique plus rationnel des extraits des corps vivants vaguement entrevu par les magiciens.

Dr Léon Missol

Cet article était déjà remis à l'imprimeur lorsque je reçus de notre savant collègue, M. Savoye, des renseignements intéressants sur le même sujet.

1° Il existe dans l'arrondissement de Villefranche, deux localités portant l'une le nom de Hois-de-la-Hyène, dans la commune de Saint-Martin-d'en-Haut, l'autre de Fontaine-de-la-Ilyène, dans la commune de Trades, canton de Monsols. Ces deux localités figurent sur la carte de l'Etat-Major.

A quelle origine attribuer ces noms, si ce n'est à quelque méfait de la bête mystérieuse ?

2° Un passage des Mémoires de M<sup>me</sup> de Genlis. paraît se rapporter à cet événement.

Mme de Genlis, née en 1745, fut reçue, vers l'âge de 10 ans, chanoinesse d'Alix, près de Villefranche et fit à cette occasion, dans le chapitre, un séjour d'un mois et demi ; elle se trouvait donc dans le Beaujolais pendant la grande terreur.

*"Je m'amusais beaucoup à Alix, l'abbesse et toutes les dames me comblaient de bontés et de bonbons, ce qui me donnait une grande vocation pour l'état de chanoinesse. Cependant mon bonheur fut un peu troublé par la terreur que m'inspirait une bête féroce d'une espèce inconnue et singulière qui désolait le canton ; on en contaît des choses si effrayantes, qu'aucune des dames n'osait sortir de la maison pour aller se promener dans la campagne. Le gouvernement ordonna à ce sujet des chasses publiques et peu de jours après notre départ d'Alix, on tua ce terrible animal. J'ai vu depuis, quinze ans après, se renouveler cette espèce de fléau. Tout le monde a entendu parler de la hyène du Gévaudan qui a fait tant de ravages".*

Mme de Genlis paraît avoir confondu, dans ce récit, ses anciens souvenirs de plusieurs époques, mais le nom populaire de la bête inconnue y figure encore.

- Une édition des Mémoires de Madame de Genlis, citées ci-dessus, est disponible sur Google Books. Le passage peut être lu p.8 : [http://books.google.fr/books/about/M%C3%A9moires\\_de\\_Madame\\_de\\_Genlis.html?id=YIcaAAAAYAAJ&redir\\_esc=y](http://books.google.fr/books/about/M%C3%A9moires_de_Madame_de_Genlis.html?id=YIcaAAAAYAAJ&redir_esc=y)
- Je n'ai pour l'heure pas encore exploré les registres paroissiaux de Vaux, Saint-Julien, Pommiers, Marchampt, Regnier, Beaujeu, Les Ardillats et Lacenas.

## [Doc2]

In L'Avant-Coureur n°34, du lundi 26 août 1765 (peut être consulté sur le site Gallica) :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61577828.r=.langFR.swf>

« SCIENCES

## Histoire naturelle

L'animal féroce qui avoit jetté l'allarme dans le Barois ne paroît pas avoir continué ses ravages. Peut être n'a-t-il fait que passer. On sait aussi peu de chose de la bête du Gévaudan, supposé qu'il n'y en ait qu'une. M. Antoine, envoyé par le Roi pour la chasser, prétend que ces désastres sont occasionnés par des loups d'une espèce plus carnicière que les loups ordinaires. Ainsi, au lieu d'un animal qu'il faut détruire, il pourroit y en avoir trente & plus. Ce calcul n'est pas consolant. Au reste, de pareils ravages ne sont pas sans exemple dans cette même contrée & les environs. Outre ce qu'on a lû au sujet d'un animal féroce qui désoloit le Gévaudan il y a plus d'un siècle, on lit dans un ouvrage nouvellement imprimé ce qui suit :

*"Vers la fin de l'année 1754 & pendant 1755 & 1756, on parla dans le Lyonnais d'une bête féroce qui s'étoit fait voir dans plusieurs cantons de nos Provinces. Du Lyonnais elle passa dans le Dauphiné où l'on fit une chasse générale en plusieurs contrées. De là elle rentra dans le Lyonnais & l'on assûre l'avoir vûe près de Theizé, de Moire, de Fronac, de Saint-Bel & de l'Arbresle, tous pays montagneux, en grande partie couverts de bois & coupés par des vallons caverneux, entre lesquels coule la rivière d'Azergues.*

*L'animal, après s'être avancé dans le voisinage de Roanne, revint vers Saint-Bel & S. Germain sur l'Arbresle & se jetta de là dans les bois de Savigni. Ici on en perdit la piste pour quelques temps ; mais on n'eut que trop de malheur de la retrouver. L'animal reparut successivement dans presque tous les endroits que j'ai déjà nommés & partout de nouveaux ravages marquerent ses traces. On compta jusqu'à dix-sept jeunes hommes, ou jeunes enfants, attaqués, mordus ou déchirés & même dévorés.*

*Ceux qui l'apperçurent, ou qui crurent le voir, le représentèrent d'une grosseur qui approchoit de celle du loup, avec les jambes moins hautes, un poil plus rude & la peau mouchetée de diverses couleurs. Sur ce récit, l'opinion s'établit que c'étoit une véritable hyène.*

*Mais qui ne sait que la frayeur grossit les objets ou les défigure entièrement ? Le signalement qu'on donna de cet animal carnacier avoit sans doute été tracé par des imaginations échauffées. Dans la rapidité de la fuite a-t-il pû être mesuré de l'oeil avec justesse ? Dans sa course, il dut paroître plus bas qu'il ne l'étoit en effet. L'agitation de tout son corps faisoit dresser les poils ; & l'on sait enfin que l'éblouissement diversifie les nuances à l'infini. Otez ces circonstances, au lieu d'une hyène on n'aura vu qu'un loup.*

*D'ailleurs, l'hyène est un animal entièrement étranger à nos climats. Par où auroit-il donc pénétré ? Supposeroit-on avec la moindre vraisemblance qu'il eût traversé les espaces immenses qui nous séparent de sa terre natale, sans avoir marqué nulle part les traces de son pelage ?"*

Concluons qu'on met trop souvent le merveilleux où il n'y a rien que d'ordinaire. »

- Je n'ai pour l'heure pas encore exploré les registres paroissiaux de Theizé, Moire et Sain-Bel. Je n'ai pas réussi à localiser « Fronac » dans ce secteur : s'agit-il d'une erreur à l'impression et qu'il fallait lire « Frontenas » (voir [Doc1]) ?
- L'Azergues est un affluent de la Saône, qui coule bien plus au nord des paroisses citées dans le document, entre Theizé et Regnié-Durette.

# Personnages

---

- Marcieu (comte de) Pierre Emé de Guiffrey de Monteynard de Marcieu, marquis de Boutieres, Lieutenant-Général des Armées du roi, gouverneur de Valence, commandant en chef du Dauphiné. Séjourne fréquemment au château du Touvet entre 1753 et 1770. Meurt en 1778.
- Valous Benoît de Valous (1714-1797), seigneur de Tourcieux et de Chambar, avocat, échevin (procureur général) de Lyon de 1767 à 1790, juge de la baronnie de Savigny.